



**MÉDECINE
GÉNOMIQUE**

Votre avis
compte
pour nous

Assistantes médicales
Un atout
pour
le cabinet ?

14^e JOURNÉE SVM
Les reflets
en images...

mazout

Chauffage

refroidissement

Ventilation

climatisation

Sanitaire

Un seul partenaire

Depuis 1853, nous concevons et réalisons des systèmes thermiques et des réseaux d'eau dans les bâtiments répondant à toutes les attentes.

De la villa à l'immeuble en passant par les commerces et les industries, notre équipe relève tous les défis. Actifs sur la partie Vaudoise de l'arc lémanique, nous vous conseillons et vous assistons très volontiers.

Nous gérons tous les types d'énergies quel que soit le projet. Chez **Von Auw SA**, vous trouverez 75 professionnels attentifs à vos besoins de chaud, de froid ou d'installations sanitaires.

Von auw SA

bureau technique • installations • entretien

1028 PRÉVERENGES • Route de Genève 3 • Tél. 021 804 83 00 • Fax 021 804 83 01 • www.vonauw.ch

SOMMAIRE

dossier 4

Dans ce Dossier sur l'importance du rôle relationnel des assistantes médicales, le *CMV* donne la parole à l'Association romande des assistantes médicales, qui coordonne leur profession complexe.

Le Dr Blaise Ingold y présente les récentes réformes de leur formation dues aux exigences légales nouvelles. Enfin, un sondage et des témoignages complètent nos propos.

svm info 14

La SVM soutient une étude sur les enjeux de la médecine génomique pour la pratique médicale, les patients et la société. Elle vous invite à participer à une discussion de groupe sur le sujet page 17.

portrait de membre 20

Le Dr Georges Conne, médecin de famille à Bussigny, cherche toujours à «agir juste». Il pense que s'occuper des autres est tout simplement logique. Rencontre avec un homme qui prend la vie avec un humour qui n'est, et de loin, pas dénué de sérieux et de profondeur.



édito

Dr HENRI-KIM DE HELLER *

L'assistante médicale, carte de visite du cabinet

Empathie, convivialité et sereine lucidité

L'assistante médicale est notre partenaire principale au sein du cabinet, malgré les charges salariales, qui constituent un poste important. A l'heure des réseaux et de la nécessité des tâches déléguées, la collaboration que nous entretenons avec notre assistante représente un atout croissant. Outre les nombreuses tâches que nous pouvons lui déléguer, il est important de mettre l'accent sur l'aspect relationnel capital de son travail. Elle prend le relais auprès de nos patients, surchargés que nous sommes, essentiellement à cause de la pénurie de médecins.

Notre assistante et nos patients se connaissent bien puisque c'est avec elle qu'ils ont le premier contact, que ce soit au téléphone ou avant la consultation. Le tri des priorités, la gestion des attentes, la connaissance et le réconfort de nos patients, les précisions sur les prescriptions mal comprises, le rappel des oublis, la gestion de la PME qu'est le cabinet comme la formation des nouvelles assistantes médicales – pour ne citer que ces tâches – font d'elle notre carte de visite. Et c'est aussi elle qui gère parfois la mauvaise humeur, souvent liée à des angoisses ou des frustrations, des patients mais aussi des médecins! Elle doit rester empathique, conviviale, lucide et sereine au milieu de toutes ces énergies. Il arrive également qu'elle complète la consultation en fournissant au patient une information que nous aurions omise mais tellement importante pour lui.

L'aspect relationnel de la fonction d'assistante médicale doit être relevé, reconnu, et il mérite notre respect. Il contribue au bien de tous et tient une place dans la chaîne de la santé publique en général, ne serait-ce que parce que le travail de tri et d'orientation de l'assistante aide à ce qu'une demande de patient n'aboutisse pas forcément à une consultation médicale formelle.

A nous tous de veiller à ce que l'atout que représente pour notre cabinet l'assistante médicale – dans son rôle relationnel autant que dans son rôle technique – continue à exister. ■

courrier
du médecin
vaudois

Prochaines parutions

numéro 8/2014 – 19 décembre
délai rédactionnel, 17 novembre

numéro 1/2015 – 11 février
délai rédactionnel, 12 janvier

* MEMBRE DU COMITÉ DE RÉDACTION DU *CMV*



Apprenties assistantes médicales

Les réformes 2014 de la formation

L'entrée en vigueur en 2010 de la nouvelle loi vaudoise sur la formation professionnelle (LVLFPr) a incité les autorités cantonales à plancher sur une réforme de l'apprentissage, qui concerne évidemment aussi nos apprenties assistantes médicales.

Si l'élaboration de cette réforme a été peu collégiale, voire autoritariste, il faut cependant se résoudre à aller de l'avant en nous adaptant aux règles imposées par le nouveau cadre légal. Renoncer maintenant par dépit à engager des apprenties déboucherait sur une pénurie d'assistantes médicales dans un futur proche, situation qui prévaut déjà pour d'autres raisons dans certains cantons alémaniques. Il est donc impératif de former des jeunes pour nous assurer à l'avenir la collaboration de personnels compétents en nombre suffisant.

Tous les partenaires de la formation sont concernés

Pour les écoles d'abord, le changement principal est d'ordre pédagogique. Il s'agit de l'abandon de l'étude traditionnelle par branches pour y substituer «l'acquisition de compétences transversales visant à l'apprentissage de l'exécution de processus complexes». Ces «processus» sont en fait l'ensemble des tâches exécutées par nos assistantes médicales titulaires. Selon les pédagogues, il faut «améliorer les connaissances, les aptitudes et les attitudes des apprenties afin de leur permettre de mieux



résoudre les problèmes et d'exécuter leurs tâches de manière autonome et responsable». Exprimé simplement, il

«Il est impératif de former des jeunes pour nous assurer du personnel compétent en nombre suffisant.»

s'agit de réformer complètement la méthode d'apprentissage tout en espérant atteindre les mêmes objectifs

qu'auparavant! Nous nous devons ici de rester fort vigilants. Pour nos cabinets médicaux ensuite, la réforme a deux répercussions principales, liées à la nouvelle obligation légale de répartir les cours interentreprises sur les trois années d'apprentissage.

Premièrement, les horaires de présence des apprenties au cabinet médical ont changé.

- En première année, elles sont à l'école les lundis, mardis et jeudis. Leur présence au cabinet médical est assurée les mercredis (sauf 22 jours de cours interentreprises) et les vendredis. S'agissant de jeunes sortant de l'école et disposant de



peu de connaissances théoriques, il faut s'assurer de leur parfait encadrement et ne pas leur confier trop tôt des tâches pouvant mettre en péril la sécurité des patients.

- En deuxième année, les apprenties sont à l'école les jeudis et vendredis. Elles sont présentes au cabinet les lundis, mardis et mercredis (sauf treize jours de cours interentreprises).
- En troisième année, les apprenties sont à l'école les jeudis et sont présentes au cabinet le reste de la semaine, sauf trois vendredis dévolus au cours interentreprises. Le niveau de formation atteint à ce stade permet un fonctionnement

autonome de l'apprentie, mais évidemment toujours en binôme avec une assistante médicale titulaire.

Deuxièmement, la réforme impliquant un travail effectif de l'apprentie pour le cabinet médical dès la première année, il y a lieu d'adapter les recommandations salariales. Si l'enveloppe salariale globale sur trois ans (environ CHF 30000.-) reste inchangée, il est proposé le modèle suivant: CHF 450.- par mois en première année, CHF 850.- par mois en deuxième année et CHF 1200.- par mois en troisième année. L'octroi de bonifications est encouragé, mais évidemment laissé à la libre appréciation de chaque médecin formateur.

Rappelons qu'une réforme n'a de sens que si elle produit une amélioration de la qualité des résultats obtenus. Avec votre aide, la SVM veillera tout particulièrement à cela dans les années à venir! ■

NB: L'AUTEUR A DÉLIBÉRÉMENT PARLÉ D'«APPRENTIES ASSISTANTES MÉDICALES», EN CONTRADICTION AVEC LA NOMENCLATURE OFFICIELLE. CE CHOIX N'EST PAS DICTÉ PAR UN MANQUE D'ÉGARD POUR LES TROP RARES APPRENTIS MASCULINS, MAIS PAR RESPECT POUR LE NOMBRE DE JEUNES FEMMES SE LANÇANT DANS CETTE CARRIÈRE EXIGEANTE. EN BONNE DÉMOCRATIE, LE NOMBRE PRIME LA GRAMMAIRE.

* PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SVM
POUR LES APPRENTIES ASSISTANTES MÉDICALES



Tant qu'il ne saura pas voler,
vous pourrez compter sur la Rega.



Devenez donateur: 0844 834 844 ou www.rega.ch



Atrium *Equipement médical* Informatique **Concept**

Conseils - Vente - Services - Contrôles

Le nouveau Spirobank II – précis, résistant, simple à utiliser

Principaux paramètres de spirométrie mesurés et toujours habilités
en série sur Spirobank II version Base.

CVF, VEMS, VEMS/CVF%, DEP, DEM75-25%, TEF, VEXT (volume extrapolé)

AgeP (Estimation de l'âge des poumons). **D'autres paramètres de spirométrie mesurés
et habilités ou non par l'utilisateur en série sur Spirobank II version Advanced.**

VEMS/CVF, DTPEF (temps de montée), VEM 0.5 VEM 0.5/CVF, VEM 0.75. VEM 0.75/CVF%,
VEM2, VEM2/CVF%, DEM25%, CVIF, VIMS, VIMS/CVIF, R50, DIP, IRV, VT, VE, Rf, ti, te, ti/t-tot, VT/ti, MVV (liste non-exhaustive).

Option disponible contre supplément: pulsoxymétrie.

Capacité de stockage: 10'000 examens, transmission des données via USB ou Bluetooth (version advanced),
logiciel de lecture: Winspiro Pro (compatibilité: Win XP, Vista, Seven).



Nom.....
Prénom.....
Rue.....
Code postal, ville.....
E-mail.....

Plus d'informations sur notre website
ou auprès de:

AC Atrium Concept SA

chemin L'Arzillier 31 • 1302 Vufflens-la-Ville

tél. 021 784 16 74 • fax 021 784 16 06

e-mail: sales@atriumconcept.ch ou info@atriumconcept.ch

www.atriumconcept.ch





dossier

ANNE SPRUNGER *

L'assistante médicale aujourd'hui

Une professionnelle aux compétences plurisectorielles

L'assistante médicale est sans aucun doute la «carte de visite» du cabinet médical. Cette image est pertinente, car une carte de visite livre des informations variées sur l'identité d'un individu. De même, les multiples compétences d'une assistante médicale lui donnent les clés pour être la «vitrine» du cabinet médical.

Les patients ont besoin d'être écoutés pour expliquer leurs maux au téléphone, surtout en cas d'urgence. Ils apprécient d'être accueillis et reconnus à leur arrivée au cabinet médical, car ils sont peut-être angoissés (selon l'examen prévu, leur pathologie, etc.) ou déstabilisés (par exemple, suite à un courrier de leur assurance!). Souvent, les questions arrivent quand ils sortent du bureau du médecin. L'empathie, l'écoute, le tact, la discrétion, la souplesse, l'entregent et le professionnalisme dont fait preuve l'assistante médicale sont donc primordiaux.

L'assistante médicale doit également savoir maîtriser ses propres émotions face à des situations dans lesquelles les patients, leurs proches, ses collègues ou son employeur sont très exigeants, voire agressifs. C'est un atout majeur pour le maintien de l'ambiance «accueillante» du cabinet médical. S'y

ajoute la gestion efficace des priorités, tant au niveau des prises de rendez-vous et des charges administratives que dans l'organisation du travail quotidien. L'assistante médicale devrait ainsi pouvoir libérer un peu de son temps pour échanger avec les patients, les rassurer, les conseiller ou les informer, et transmettre ensuite au médecin les renseignements utiles à leur traitement. En effet, la relation de confiance triangulaire patient/assistante médicale/médecin repose sur la qualité de la communication entre l'assistante médicale et le médecin.

De la polyvalence et du savoir-être

Comment être capable de rester «accueillante» lorsque le téléphone ne cesse de sonner, que la salle d'attente déborde, que le médecin s'impatiente parce que l'analyse X n'est pas encore inscrite dans le dossier du patient, que l'imprimante est en panne avec 90 factures bloquées et que la collègue est occupée ailleurs? En théorie et dans l'idéal, ce sont les exigences mêmes de la profession: polyvalence et plurisectorialité, avec des qualités personnelles indéniables pour faire face à des activités variées dans les domaines relationnel, médico-technique, administratif et de gestion.

Dans la pratique, c'est certainement l'aspect relationnel qui est le plus complexe à gérer et lié à la personnalité. La formation initiale dispensée dans les cours ne suffit pas actuellement et les apprenties sont jeunes. D'où l'importance des places d'ap-

prentissage qui doivent être des modèles relationnels, et dans lesquelles il faut veiller à développer les aptitudes des apprenties de manière égale, quel que soit le domaine de compétence. Consciente d'ailleurs de ce point crucial, l'Association romande des assistantes médicales (ARAM) propose régulièrement à ses membres des cours de formation continue sur ce thème.

«La relation triangulaire patient/assistante médicale/médecin repose sur la qualité de la communication.»

Vous pensez, peut-être, que cet article insiste trop sur les compétences nombreuses de votre assistante médicale, y compris et surtout relationnelles? Alors, imaginez votre cabinet médical une journée entière sans sa «carte de visite»... ■

* RESPONSABLE DES RELATIONS PUBLIQUES DE L'ARAM (ASSOCIATION ROMANDE DES ASSISTANTES MÉDICALES)



Ce qu'ils en pensent

L'avis des médecins vaudois

Un sondage a été adressé par courriel à l'ensemble des membres de la SVM, dans le but de compléter le dossier «assistantes médicales». Il a rencontré un vif succès puisque près de 600 médecins ont pris la peine d'y répondre.

Sur 570 participations, un total de 405 questionnaires dûment remplis ont pu être pris en considération pour notre analyse.

Composition de l'échantillon :

84 % médecins établis en ville

16 % médecins établis en campagne

51,3 % spécialistes

48,7 % généralistes

Il s'agissait de savoir dans un premier temps quel pourcentage de médecins employaient une assistante médicale pour l'accueil notamment des patients. Rien de véritablement surprenant, avec 82,7 % de réponses affirmatives.

Pour les 17,3 % n'employant pas d'assistante médicale, la raison est rarement d'ordre financier, mais est plutôt liée à la spécialité qui demande une certaine discrétion, voire à une organisation faisant qu'une tierce personne n'est pas nécessaire pour accueillir un patient. Selon la structure du cabinet, il peut y avoir une ou plusieurs infirmières ou une secrétaire, qui gèrent de ce fait également l'accueil et la prise de rendez-vous des patients. Les commentaires font ressortir que l'assistante médicale représente en quelque sorte la carte de visite du cabinet.

Parmi les 335 médecins employant une assistante médicale (82,7 %), 91,6 % soit une très forte majorité, se disent plutôt satisfaits à très satisfaits de cette solution. En effet, la relation qui s'instaure lors du premier contact assistante-

patient est primordiale et doit aboutir à un sentiment de confiance permettant une sorte de «filtre» avant de fixer un rendez-vous. Ainsi, l'assistante peut pondérer la gravité et l'urgence de la demande, rassurer et conseiller la patientèle. Il faut néanmoins signaler que l'assistante est rarement totalement dévolue à l'accueil et à la prise de rendez-vous pour d'évidentes raisons économiques, et qu'il lui incombe souvent de devoir jongler entre les appels, l'accueil, le suivi des dossiers et autres tâches. Elle ne peut ainsi être totalement au service des patients. Les médecins en sont généralement conscients, mais néanmoins reconnaissants de leur empathie à l'égard de la patientèle.

A l'exception des spécialistes – notamment les psychiatres –, qui pour 28 % n'emploient pas d'assistante médicale, l'ensemble de la profession semble d'accord pour dire que le rôle de l'assistante est essentiel dans le contact et donc le relationnel avec les patients. ■

MICHÈLE CASSANI



Témoignage

Un choix souvent lié aux frais engendrés

L'activité de l'assistante s'articule autour de la radiologie, du laboratoire, de l'administration et de l'accueil à la consultation. Observations d'un médecin spécialiste exerçant depuis dix ans sans assistante.

On peut remarquer qu'actuellement la possession d'un appareil de radiologie en cabinet individuel est vraisemblablement en diminution, et cela en particulier si le cabinet n'est pas décentralisé. Restent ouvertes les questions de la qualité de l'examen radiologique et de l'exploitation des informations générées par cet examen. A noter que les prestations de radiologie ne comportent pas de temps alloué dans TarMed.

Les prestations de laboratoire au cabinet constituent une particularité qu'on trouve actuellement encore en Suisse. Elles sont aujourd'hui moins rétribuées, mais restent une source de chiffre d'affaires importante.

La radiologie et le laboratoire au cabi-

net forment deux activités susceptibles de compenser les salaires versés. Ce d'autant plus que les prestations techniques (telles que stérilisation, nettoyage) sont facturables.

Les outils informatiques très performants facilitent l'administration du cabinet. Les travaux de pur secrétariat, c'est-à-dire la production de documents et de lettres en particulier, représentent – selon les cabinets – une part importante de la gestion. Cette production peut bien sûr être faite à l'interne, mais peut aisément être effectuée par des entreprises externes. Là non plus, les prestations TarMed allouées à ces rubriques ne couvrent pas les frais.

Parmi les tâches d'accueil à la consultation, l'organisation de l'agenda peut être considérée comme un geste médical, si on admet qu'un délai dans l'offre de rendez-vous peut engager la responsabilité civile du médecin, par exemple. La connaissance des dossiers et des patients étant primordiale, une très forte stabilité dans le person-

nel est prépondérante. (...) La majorité de ces tâches n'est pas de nature à générer des prestations facturables. D'autre part, accueillir, installer et mettre à l'aise le patient font également partie de la prestation que le médecin doit offrir.

Avoir une assistante médicale ou pas?

Alors, la présence d'une assistante médicale – poste important du budget du cabinet – est-elle vraiment nécessaire? Compte tenu de la nécessité de diminuer les coûts de production de la médecine, on peut se demander dans quelle mesure il faut conserver une position budgétaire importante qui n'est pas génératrice, normalement, de revenus significatifs.

Enfin, il est peut-être utile de rappeler que TarMed ne prévoit pas «naturellement» de prestations facturables quand le patient n'est pas présent dans le cabinet.

NOM CONNU DE LA RÉDACTION



Assistantes médicales, des paroles aux actes!

Reflets de la journée de réflexion du comité de Médecins de famille Vaud (MFVaud)

Le 18 septembre, le comité de MFVaud s'est réuni à Saint-Légier pour sa traditionnelle journée de réflexion, sur le thème «Avenir de nos assistantes médicales au sein de nos cabinets et dans le système de santé». Comme à l'accoutumée, des intervenants extérieurs ont été invités à nous rejoindre, afin de nous faire bénéficier de leur éclairage et d'enrichir les discussions.

Nos assistantes sont, pour la plupart d'entre nous, indispensables à la bonne marche de nos cabinets; elles en sont en quelque sorte les âmes. En effet, dotées d'une solide formation de base axée sur la pratique, elles doivent avoir une capacité d'adaptation supérieure à la moyenne, car nous sommes amenés à leur déléguer de très nombreuses tâches. Des compétences dans le domaine de la gestion d'entreprise et de la qualité sont également nécessaires (notamment dans les cabinets de groupe ou centres médicaux) et nous aspirons bien sûr à ce qu'elles nous restent longtemps fidèles. Bref, que d'attentes!

Une activité pluridisciplinaire

Du côté des assistantes médicales (AM), Mme Doris Hervé, ancienne présidente de l'ARAM (faisant partie de la première volée de diplômées reconnue par la FMH en 1969), nous a dressé l'historique et l'évolution de sa profession. Mme Aurore Lambercier, commissaire d'apprentissage, nous a parlé de son expérience de jeune AM dans un cabinet de groupe au Locle. Toutes deux, avec un enthousiasme intact, sont activement impliquées dans le projet de brevet fédéral pour assistante médicale.

Actuellement, l'absence de perspective d'évolution dans leur profession fait que les assistantes qui le souhaitent n'ont d'autre choix que de la quitter (pour travailler dans une assurance, par exemple) ou d'utiliser leur CFC comme passerelle vers une autre formation dans le domaine de la santé (infirmière, sage-femme, technicienne en radiologie, etc.). Aucune de ces professions ne leur permettra jamais de mettre à profit la polyvalence qui fait leur spécificité.

Par ailleurs, l'amélioration des compétences du cabinet (médecin et AM) dans la gestion des maladies chroniques renforcera notre rôle d'intégration, de polyvalence et de continuité des soins dans le système. Cela nous paraît plus pertinent que de développer des filières de soins par pathologie...

Un métier à revaloriser

Les associations d'assistantes médicales, la FMH et MFE ont dès 2008 porté le projet de créer une formation complémentaire aboutissant à un brevet fédéral d'assistante médicale (voir le site Odamed.ch). La concrétisation de ce projet en Suisse romande a été confiée à «Espace Compétences», à Cully, dont la directrice, Mme Pierrette Chenevard, nous a présenté le programme. Modernisation des pratiques, culture de l'amélioration continue, évolution de carrière, optimisation de la productivité en sont, entre autres, les objectifs.

Le programme complet se décline en quinze modules et deux filières (l'une axée sur le management, l'autre sur la gestion des maladies chroniques). Il est exigeant et relativement coûteux, et ne concernera vraisemblablement

qu'une minorité d'AM. Par contre, il est possible de n'en suivre qu'un ou plusieurs modules, en fonction des besoins et intérêts de chaque cabinet. La reconnaissance de la précieuse polyvalence de nos assistantes, saluée par tous, et l'acquisition de nouvelles compétences devraient être stimulées par une revalorisation salariale et par la rémunération adéquate des actes délégués concernés dans la future version de Tarmed, ce que nous appelons de nos vœux.

Me Pierre Luyet, avocat à la SVM, nous a rejoints pour le dernier volet de réflexion, concernant les aspects juridiques des actes médico-délégués, sujet de préoccupation récurrent des AM, notamment autour de la pratique de la pose de perfusions. Après l'exposé des différents niveaux de responsabilité, il ressort qu'il est utile de mettre en place des «gardefous», tels qu'établir au sein du cabinet des procédures précises concernant ces actes, et d'élaborer une formation certifiée pour la pose de perfusions, que l'ARAM est d'ailleurs en train de mettre sur pied, projet qui a le soutien de MFVaud.

Dr FRÉDÉRIC FELLRATH
MEMBRE DU COMITÉ MFVAUD



Et le patient dans tout ça ?

Suite à un sondage effectué sur Facebook au sujet des assistantes médicales, voici un florilège des commentaires recueillis :

Mon généraliste est super et avait une charmante assistante. Celle-ci est retournée dans son pays, dommage, mais je suis resté fidèle à mon médecin!

Les assistantes sont souvent débordées et deviennent plus «mécaniques».

Le premier accueil est le plus important.

Elles ont trop à faire et perdent parfois leur empathie.

Je me suis fait sermonner par l'assistante car j'avais égaré une ordonnance; non mais, pour qui se prend-elle? Je ne l'ai pas fait pour l'embêter!

Je déteste l'assistante de mon médecin je pense d'ailleurs changer de médecin à cause d'elle!

C'est un métier malheureusement pas assez valorisé, et pas que financièrement.

L'assistante devrait nous rassurer et non nous dégoûter.

Ai récemment changé de médecin à cause de la manière dont l'assistante m'avait répondu au téléphone!

L'accueil doit être chaleureux et rassurant.

Lorsque j'appelle, c'est que j'ai un problème. Donc si l'assistante n'est pas sympa, cela engendre une petite angoisse et c'est désagréable, on se sent en position de «demandeur», ce qui est peut-être vrai, mais c'est bien à cela que sert le médecin, non?

L'assistante de mon gynécologue est tellement désagréable que j'ai changé de médecin!

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE BORGEAUD PAPI ET MICHÈLE CASSANI

Témoignage

Derrière le médecin se cache une assistante

Cela fait bientôt trente ans que j'exerce mon métier d'assistante médicale, et presque autant d'années dans le même cabinet.

Après ces nombreuses années de travail, mon employeur a pris la décision, pour motif économique, de me licencier. Suite à cet événement, des dizaines de patients m'ont témoigné alors la plus belle des reconnaissances. En effet, ils ont émis le souhait de changer de médecin de famille et de me suivre chez mon prochain employeur, certains me confiant même qu'ils venaient dans ce

cabinet car j'y travaillais. D'autres, plus modérés, demandaient simplement à rester en contact avec moi.

Sans conteste, un lien prépondérant s'était construit et ces marques de sympathie de même que ces élans d'empathie démontrent à quel point la relation entre patients et assistante est essentielle.

Habituellement, l'assistante est le premier interlocuteur. Elle accueille, évalue les situations, encadre et conseille, tout en s'assurant de la bonne marche du cabinet en accomplissant ses diverses

tâches. Il se crée alors un climat de confiance, sécurisant et professionnel, un espace privilégié offrant une dimension d'écoute qui incite certains patients à des confidences, mais aussi à oser poser des questions restées en suspens. L'assistante est là aussi pour pallier le manque de temps que le médecin peut accorder au patient et devient ainsi une alliée précieuse.

On oublie trop souvent qu'être accompagné, c'est d'abord être écouté!

NOM CONNU DE LA RÉDACTION



Chaque année, plus de 100'000 patients * font confiance à la Clinique de La Source

**Votre assurance de base ne suffit pas
pour bénéficier, en cas d'hospitalisation,
des privilèges de notre Clinique !**

Seule une assurance complémentaire PRIVÉE ou SEMI-PRIVÉE est
votre sésame pour être l'un des 4'000 patients hospitalisés à la
Clinique de La Source et bénéficier ainsi :

- d'une prise en charge rapide
- de la compétence de 400 médecins indépendants et 500 collaborateurs
hautement qualifiés et dévoués
- d'une technologie de pointe
- d'un service hôtelier 5 étoiles.

**La Clinique de La Source est conventionnée avec
TOUS les Assureurs maladie !**

Nos 10 lits «publics», réservés aux patients avec une assurance de base
seulement, sont destinés aux urgences et à la chirurgie robotique,
en collaboration avec le CHUV.

* y compris ambulatoires, radiologie, laboratoire,
radio-oncologie, physiothérapie, etc ...



Avenue Vinet 30
1004 Lausanne - Suisse

Tél. +41 (0)21 641 33 33
Fax +41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch
clinique@lasource.ch



m é d i

ACT

L'art d'organiser votre cabinet médical

BB-Soft

Informatique

FICHER DES PATIENTS

Que vous soyez médecin généraliste ou
médecin spécialisé, ce programme de gestion
moderne et performant répond à tous vos
besoins.

Pavement 9
1018 Lausanne
mediact@bbsoft.ch
Tél 021 312 29 49
Fax 021 312 45 54

SAISIE DES ACTES

ASSURANCES

Depuis 25 ans déjà, l'organisation de votre cabinet
devient un jeu d'enfants grâce à MédiACT.

TRÉSORERIE

STATISTIQUES

Les courriers, formulaires, échanges de données
avec les laboratoires, la facturation, l'encaissement,
l'archivage ... n'ont plus de secrets pour vous.

AGENDAS

ET PLUS ENCORE ...

Sur Macintosh ou sur PC, tout a été pensé
pour vous simplifier la vie,
avec l'assurance d'un support téléphonique compétent.



Une assistante chevronnée et une débutante l'affirment

«Nous sommes les intermédiaires»

Dans un cabinet de groupe lausannois au sein de Vidy Source, nous avons rencontré Soraya Lopez, apprentie assistante médicale en troisième année de formation, et Sonia Saucy, son maître d'apprentissage.

Qu'est-ce qui vous poussée à choisir le métier d'assistante médicale ?

SORAYA LOPEZ: Depuis l'enfance, je voulais exercer un métier dans le médical, surtout à cause des contacts avec les personnes, avec les patients. Je me souviens avoir toujours joué au médecin, j'ai «soigné» mes poupées, je me suis toujours intéressée aux autres.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce que vous faites au quotidien et pourquoi ?

S.L.: Etre entourée de médecins, c'est génial, surtout de cinq médecins aussi gentils, c'est parfait. J'aime bien leur dire

de ne pas oublier de faire ceci ou cela. Ils ne me l'ont jamais reproché, donc ça ne doit pas les déranger! Et puis j'apprécie le contact avec les patients et mes collègues. J'ai un côté «aidant», même à l'extérieur du travail. Ce qui m'est difficile, c'est de ne pas dire aux patients d'aller aux urgences, que leurs symptômes peuvent être graves. Ce serait en faire trop quand il ne faut pas! J'aime tout, le laboratoire, la radiologie, que j'ai la chance de pouvoir faire aussi. Et le côté administratif de mon travail me plaît également beaucoup.

Qu'est-ce qui vous a déçue ou étonnée par rapport à ce que vous attendiez de cette profession ?

S.L.: Rien ne m'a déçue, l'Ecole Minerva, où j'ai suivi des cours théoriques pendant deux ans, m'a bien préparée à l'année de pratique. Je dois dire qu'il est très dur de trouver des médecins qui veulent bien prendre une apprentie et c'est grâce à mon école que j'ai pu me présenter ici et que j'ai eu la chance que Sonia me choisisse.



Comment vous voyez-vous dans, disons, cinq ans ?

S.L.: Je veux continuer ma formation. Dès l'année prochaine, je voudrais trouver une place d'assistante à mi-temps et suivre les cours du soir pour décrocher une maturité fédérale en vue d'entreprendre ensuite des études de sage-femme. Donc, dans cinq ans, j'espère que j'aurai atteint ce but. ■

PROPOS RECUEILLIS PAS AGNÈS FORBAT

Les qualités relationnelles sont primordiales

Active depuis cinq ans et demi dans le cabinet, Sonia Saucy est une assistante médicale expérimentée. Soraya est la quatrième stagiaire ou apprentie qu'elle a formée. Elle défend sa profession car elle l'aime, mais aussi parce que ce métier n'a longtemps pas été reconnu à sa juste valeur. Interrogée sur les qualités qu'une assistante médicale doit avoir au-delà de ses connaissances techniques, elle cite, dans cet ordre d'importance:

- De l'aisance dans l'écoute, de l'empathie et le sens de la communication;
- Une bonne résistance psychique face à la diversité des situations: stress, gestion des patients souvent en souffrance et parfois pressants, voire agressifs;
- Des capacités relationnelles avec les médecins: dans un cabinet où cinq médecins travaillent, il faut tenir compte des personnalités de chacun;
- Un esprit d'équipe, d'ouverture et de

respect avec les autres collaborateurs du cabinet;

- Une certaine assurance: en tant qu'intermédiaire entre les patients et leur médecin, savoir ne pas se montrer trop timide ou trop réservée pour que les relations entre eux se passent bien;
- De l'autonomie et de la polyvalence: les tâches de l'assistante sont multiples et variées.



Plateforme d'échange

Reflets de la 14^e Journée de la SVM

Le jeudi 2 octobre a eu lieu la 14^e Journée de la SVM dans un cadre dynamique et résolument moderne: le SwissTech Convention Center de l'EPFL. Une occasion pour nombre de personnes de découvrir cet écrin!

Selon la tradition de la manifestation, un hommage a été rendu aux 42 membres honoraires. Les nouveaux membres étaient présents pour prêter serment et être accueillis au sein de la SVM. La salle était bien pleine, quand bien même tous les nouveaux membres n'avaient pu répondre présent, et ce sont pas moins de 140 médecins qui ont prononcé en force: «Je le promets.»

Outre une présentation de la SVM par le Dr Philippe Vuillemin (président de l'AD) et la Dresse Véronique Monnier-Cornuz, présidente, Pierre-André Repond a évoqué les différents services proposés par la SVM, partenaire des médecins vaudois. Il a profité de son intervention pour présenter les collaborateurs de l'association. La matinée s'est poursuivie avec une table ronde traitant des dossiers actuels et de l'implication de la SVM dans la politique professionnelle.

L'association a endossé une nouvelle fois le rôle d'éditeur en publiant un recueil regroupant les portraits parus dans le *Courrier du médecin vaudois* depuis dix ans, soit ceux de 80 médecins. L'occasion pour l'auteur de ces textes, Agnès Forbat, de relever notamment la solitude du médecin, qu'elle a souvent ressentie tout au long de ces entretiens. Des moments durant lesquels les rôles ont été inversés, le temps d'une longue consultation où le médecin se dévoilait!



Après un sympathique repas où échange et réseautage furent les maîtres mots, place fut faite aux conférences. Ainsi, le conseiller d'Etat, Pierre-Yves Maillard, puis le Prof. Alexandre Mauron furent accueillis pour évoquer les enjeux des normes en santé publique et en médecine de façon extrêmement intéressante, devant un auditoire attentif et ravi. Un débat entre la Dresse Stéphanie Monod, cheffe du Service de la santé

publique vaudois, et le Prof. Mauron conclut l'après-midi.

La 14^e journée de la SVM a été animée par Isabelle Moncada, qui en fut aussi la modératrice.

La présidente de la SVM a pris congé des convives en incitant les membres à s'engager pour leur profession et leur a donné rendez-vous en 2015. Un apéritif a clos cette belle journée. ■

MCA





cicéron et hippocrate

VÉRONIQUE MATTHEY DI SPIRITO
JURISTE

Droit du travail

Rémunération et congés durant les jours fériés

Les jours fériés officiels sont assimilés à des dimanches. La Confédération a décrété le 1^{er} août férié pour toute la Suisse. De leur côté, les cantons peuvent assimiler à un dimanche jusqu'à huit jours fériés. Dans le canton de Vaud, les jours fériés officiels sont donc les suivants : Nouvel-An (1^{er} janvier), 2 janvier, Vendredi saint, Lundi de Pâques, Ascension, Lundi de Pentecôte, 1^{er} Août, Lundi du Jeûne fédéral, Noël (25 décembre). Il est d'usage de payer les jours fériés aux travailleurs réguliers, notamment pour les salariés au mois. Lorsque l'horaire est irrégulier, certains employeurs

ajoutent au salaire une indemnité pour l'ensemble des jours fériés (entre 2 et 3 % du salaire), qui ne sont alors plus payés le moment venu. Il n'est pas d'usage de payer ces jours aux collaborateurs auxiliaires travaillant irrégulièrement.

Concrètement, en prenant l'exemple du 25 décembre, voici les règles à retenir :

- s'il tombe sur un jour habituellement travaillé, l'employé a congé et touche son salaire comme s'il avait travaillé;
- s'il tombe sur un jour habituellement non travaillé, l'employé n'a droit à aucune compensation financière ou en vacances;

- si le jour férié tombe sur un jour habituellement travaillé et que l'employé est en vacances cette semaine-là, le jour férié ne compte pas comme un jour de vacances.

Les veilles de jour férié constituent des jours normaux de travail, pour lesquelles les heures habituelles de travail doivent être effectuées. A cet égard, il n'existe aucune disposition légale qui obligerait l'employeur à accorder du temps libre supplémentaire. Néanmoins, de nombreux employeurs ont mis spontanément en place des règles plus ou moins généreuses en faveur de leurs propres collaborateurs. ■

Relève et formation

Soirées d'information pour l'installation en cabinet

Dans le cadre du partenariat privé-public entre la SVM et le DSAS, le groupe de travail «Relève et formation» a élaboré un programme de formation à l'installation en cabinet en collaboration avec les différents acteurs : la SVM, l'IUMG, l'ASMAV et le CHUV.

Que le médecin soit en formation, spécialiste ou médecin de premier recours,

désireux de s'installer en indépendant, de rejoindre un cabinet de groupe ou encore de reprendre un cabinet, il devra faire face à certaines réalités, mais surtout se préparer et tenir compte de tous les aspects de la mini-entreprise qu'il est sur le point de vouloir créer. Ces soirées de formation sont idéales, car ce sont des médecins et autres professionnels qui viennent répondre aux questions,

présenter un business plan et parler des aspects légaux, des assurances, etc. Une table ronde permet également le débat et les questions, et des cas pratiques, dans le dernier module, proposent d'affronter la réalité du marché. ■

MCA

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
NADIA KOUHAIZ, DIRECTION MÉDICALE CHUV
TÉL. 021 314 60 85 – NADIA.KOUHAIZ@CHUV.CH



Groupes régionaux

Conférence des présidents

Le 30 septembre dernier a eu lieu la première conférence des présidents des groupements régionaux à l'hôtel Alpha-Palmiers à Lausanne.

La SVM étant impliquée tant sur le plan local que régional et national, il lui paraît fondamental de disposer du regard croisé des présidents des groupements régionaux sur la politique sanitaire notamment, et ainsi d'échanger et de connaître les points de vue de chacun.

Un tour des régions a permis de confirmer le souci de la relève médicale dans certaines régions, de la garde en-dehors de Lausanne et de La Côte, où

le problème a été en partie résolu avec l'offre de SOSMed, de même que la Riviera-Montreux avec Médecins du Léman. Des questions se posent notamment sur la politique de l'Hôpital de Morges, les permanences dans le Nord vaudois et les différentes antennes qui se créent ainsi que la Clinique de Longeraie, qui rouvrirait un service d'urgences.

Le comité de la SVM a pris bonne note des préoccupations diverses des groupements régionaux et ce genre de rencontres auront dorénavant lieu sur une base régulière. ■

MCA



La médecine génomique au cabinet médical

Qu'en pensez-vous ?

Depuis les avancées dans le séquençage du génome humain, la médecine génomique est souvent présentée comme un nouveau paradigme permettant une prise en charge personnalisée basée sur les spécificités génétiques de chaque patient. Différentes initiatives pouvant avoir un impact direct sur la pratique clinique se développent depuis quelques années.

D'un côté, des entreprises comme 23andMe commercialisent sur internet des tests de prédisposition, du diabète aux pathologies cardio-vasculaires. Le conseil du médecin pourrait ainsi être sollicité par des patients ayant acheté en ligne leur *screening* génomique.

D'un autre côté, on assiste à la création de biobanques populationnelles de grande ampleur pour la collecte de l'information génétique contenue dans l'ADN. Dans ce contexte, les médecins exerçant en cabinet pourraient être interpellés par leurs patients à propos des enjeux de la participation en tant que donneurs. Les praticiens extra-hospita-

liers pourraient être impliqués à l'avenir dans la gestion et l'analyse de l'information génomique concernant leurs patients, issue de la recherche. ■

Participez à une discussion à la Société Vaudoise de Médecine dans le cadre d'une étude sur les enjeux de la médecine génomique pour la pratique médicale, les patients et la société.

QUAND ?

Mardi 20 janvier 2015 ou mardi 3 février 2015, entre 18h30 et 20h30. Une collation sera offerte aux participants.

OÙ ?

Dans les locaux de la Société Vaudoise de Médecine, chemin de Mornex 38, 1002 Lausanne (à cinq minutes à pied de la gare CFF).

BULLETIN D'INSCRIPTION

- Je suis disponible pour la soirée du mardi 20 janvier 2015
 Je suis disponible pour la soirée du mardi 3 février 2015

Nom: _____ Prénom: _____

E-mail: _____ Téléphone: _____

Domaine de spécialité: _____

Date d'obtention du diplôme FMH: _____

A transmettre à: Samuele Cavalli, assistant de recherche, Unité d'Ethique-CHUV
Fax 021 314 70 55 – E-mail samuele.cavalli@chuv.ch – Tél. 079 644 66 72 ou 021 314 62 45



Comment rentabiliser votre cotisation SVM?

La Fondation de Prévoyance SVM, gérée par Retraites Populaires, réassurée à 100%, vous offre des solutions très intéressantes, adaptées à vos cycles de vies personnelle et professionnelle.



Pour toutes questions:
Dominique Schmid,
tél. 021 348 28 90
ou info@svmed.ch



S'INSTALLER

Planification et ouverture de votre cabinet médical



OPTIMISER

Gestion et optimisation de votre portefeuille d'assurances



PLANIFIER

Planification de votre retraite



SUR MESURE

Contrats-cadres collectifs et gestion des risques spéciaux



BS & ASSOCIÉS

CONSEILS EN ASSURANCES
POUR PROFESSIONS MÉDICALES

+41 58 911 08 00 | INFO@BS-ASSOCIES.CH | WWW.BS-ASSOCIES.CH

Atrium *Equipement médical* Informatique *Concept*

Conseils - Vente - Services - Contrôles

Ascard Grey New une nouvelle dimension pour votre ECG



ECG moderne à douze pistes qui se distingue par la connexion internet via WiFi, l'exportation de l'examen en format PDF et par la réalisation des commandes en standard HL7. Un panneau tactile, avec un clavier fonctionnel à membrane moderne, rend l'appareil intuitif et facilite la navigation sur les éléments du menu. Son petit poids, sa petite taille et ses batteries permettent de l'utiliser là où bon vous semble. Production européenne à prix très avantageux.

Nom.....

Prénom.....

Rue.....

Code postal, ville.....

E-mail.....

Brochure et prix promotionnel d'introduction disponibles sur demande à

AC Atrium Concept SA

chemin L'Arzillier 31 • 1302 Vufflens-la-Ville

tél. 021 784 16 74 • fax 021 784 16 06

e-mail: sales@atriumconcept.ch ou info@atriumconcept.ch

www.atriumconcept.ch (page: nouveauté)





Programme formation continue 2014-2015



Société Vaudoise de Médecine

Formation continue
et postgraduée
en **médecine d'urgence**
à domicile destinée
aux médecins
de premier recours

CONTACT

Société Vaudoise de Médecine
Chemin de Mornex 38 – CP 7443
1002 Lausanne
T. 021 651 05 05
F. 021 651 05 00
formationcontinue@svmed.ch

Médecins responsables

Dresse Anne-France Mayor-Pleines
afmayorpleines@bluewin.ch

Dr Philippe Staeger (SVM, PMU)
philippe.staeger@hospsvd.ch

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS

Inscrivez-vous en ligne
sur www.svmed.ch
(Formation continue – Médecine d'urgence)

Inscription à faxer

Prénom: _____
Nom: _____
Rue: _____
NPA/Localité: _____
Téléphone: _____
Courriel: _____
Date: _____
Signature: _____

FORMAT DU COURS

Nous vous rappelons que le cours se décline désormais en deux versions, proposées en alternance. Les années paires (2014): 8 jeudis après-midi sur une période de huit à dix mois. Les années impaires: modèle sur 4 jours consécutifs.

LIEUX DE COURS

Centre de formation de la Rama à Montheron et COP-CHUV à Lausanne.

ACCREDITATION

Le cours est accrédité pour la formation continue ainsi que pour l'obtention du titre FMH en médecine interne générale.

1h par atelier (sauf coma, BLS, médecine légale et droit médical: 1h30 par atelier).

TARIFS

Pour l'entier du cours 2014

CHF 850.– Médecins assistants et membres SVM	CHF 950.– Non-membres SVM
--	------------------------------

par thème (= par demi-journée)

CHF 220.– Médecins assistants et membres SVM	CHF 280.– Non-membres SVM
--	------------------------------

par atelier

CHF 80.– Médecins assistants et membres SVM	CHF 100.– Non-membres SVM
---	------------------------------

Médecine légale, droit médical, réanimation et coma (durée 1h30)

CHF 120.– Médecins assistants et membres SVM	CHF 150.– Non-membres SVM
--	------------------------------

THÈMES, DATES ET HORAIRES – INSCRIPTION

(possibilité de s'inscrire en ligne)

Les formations se déroulent de 13h30 à 17h. Deux ou trois ateliers ont lieu par demi-journée. Pour vous inscrire, merci de cocher soit l'entier du cours, soit les thèmes (demi-journée) ou les ateliers de votre choix.

Médecins assistants et membres SVM

Je m'inscris à l'entier de la formation

Non-membres SVM

JEUDI 25 SEPTEMBRE 2014

possibilité de suivre ce cours au prochain cycle

Introduction trousse de garde
Introduction système de garde
Visite des centrales et GS

JEUDI 30 OCTOBRE 2014

possibilité de suivre ce cours au prochain cycle

Douleur thoracique
Dyspnée
Arythmies

JEUDI 11 DÉCEMBRE 2014

au CHUV à Lausanne

Basic Life Support
 Coma
 Je m'inscris à l'entier de ce thème

JEUDI 22 JANVIER 2015

à la Rama à Montheron

Pédiatrie 1
 Pédiatrie 2
 Pédiatrie 3
 Je m'inscris à l'entier de ce thème

JEUDI 19 FÉVRIER 2015

à la Rama à Montheron

Douleur abdominale
 Traumatologie
 Petite chirurgie
 Je m'inscris à l'entier de ce thème

JEUDI 26 MARS 2015

à la Rama à Montheron

Psychiatrie 1
 Psychiatrie 2
 Psychiatrie 3
 Je m'inscris à l'entier de ce thème

JEUDI 30 AVRIL 2015

à la Rama à Montheron

Neurologie 1
 Neurologie 2
 Anaphylaxie
 Je m'inscris à l'entier de ce thème

JEUDI 28 MAI 2015

à la Rama à Montheron

Médecine légale
 Droit médical
 Je m'inscris à l'entier de ce thème



Solidarité, humour et empathie

Chez le Dr Georges Conne, à Bussigny, médecin et malade sont assis presque côte à côte. Une disposition du mobilier qui, ici comme ailleurs, reflète sans doute la vision que le maître des lieux a de sa relation avec les patients.

Georges Conne raconte que sa vocation est peut-être inconsciemment née d'un drame familial, le décès de son grand frère alors que lui-même n'a que 5 ans. Il devient ainsi l'aîné d'une fratrie de quatre, se sent investi et fier de ce rôle. Mais, dans la famille Conne-Métraux, une autre présence/absence est marquante : le grand-père maternel, qui exerça, avec son épouse d'origine russe, comme chirurgien à Mendoza, en Argentine. Célèbre dans cette région au début du XX^e siècle, cet aïeul «impressionnant, inatteignable, suroccupé et exigeant» fut sans doute un modèle pour le futur Dr Conne. Son père, professeur de sociologie, et son oncle médecin le trouvent toutefois trop sensible pour suivre les traces d'Hippocrate, ce qui

déclenche immédiatement son envie de relever ce défi ! «Plus humaniste que scientifique», Georges Conne choisit la médecine générale, comme une évidence. A la fin de ses études à Lausanne, il entreprend un voyage de six mois avec sa future épouse en Amérique du Sud, où il exerce même «bénévolement, bien sûr, et sous le manteau évidemment!». A son retour, le Dr Conne se consacre à la médecine et aux siens, «mais peut-être pas assez à mes trois enfants», s'interroge-t-il. Une inquiétude qu'il calme aussitôt en nous confiant que les relations avec ses enfants et petits-enfants sont excellentes.

L'art du savoir-faire et du savoir-être

Le Dr Georges Conne a reçu la fibre sociale en héritage, d'où sans doute son engagement pour une médecine psychosociale. Marqué par Mai 1968 (il a alors 19 ans), un peu Don Quichotte dans l'âme, il vit plusieurs années en communauté, cofonde le Groupe des médecins progressistes qui milite pour une médecine de relation. Il lutte pour la reconnaissance de l'avortement, se mobilise pour le traitement des toxicomanes par la méthadone. Une période dont il garde manifestement un bon souvenir et dont il perpétue l'esprit, lui qui dit utiliser la médecine pour le patient et non le contraire. Se refusant à la hiérarchie, cherchant à conserver l'esprit ludique de sa pratique, il cultive la fraternité au sens large du terme. En 1981, Il s'associe au Dr J.-P. Corboz, installé à Bussigny.

«Avec notre cabinet de groupe, nous avons trente ans d'avance et la SVM nous a prédit les pires catastrophes!» raconte-il avec malice. Le melting-pot social et culturel de ce village mi-ouvrier mi-paysan lui convient parfaitement. Tout au long de sa carrière, le Dr Conne s'est consacré – notamment à travers l'enseignement – à l'amélioration de la relation thérapeute-malade. Tout un programme quand on sait que, selon lui, les instruments essentiels du généraliste sont le stéthoscope et la boîte de Kleenex!

La musique au cœur d'intérêts multiples

La musique – sous toutes ses formes – tient une place de choix dans la vie du Dr Conne. Passionné de jazz depuis son enfance, chanteur, il avoue ne pas connaître le solfège, ni jouer d'un instrument. Ce qui ne l'a pas empêché de monter sur scène, déjà du temps des grandes heures de Belles-Lettres. Homme de culture(s), grand voyageur, cinéphile, amateur de théâtre, il regrette chaque jour qui passe sans qu'il puisse lire. Son équilibre passe aussi par la pratique de plusieurs sports, et à un très bon niveau. Il ne nous étonnera pas d'apprendre qu'il ne cherche pas la performance à tout prix, et encore moins la comparaison aux autres. Avec l'âge, Georges Conne prend de la distance; il effeuille son carnet de bal, comme il dit. Et d'ajouter : «L'ouverture à l'autre ou à l'étranger, quoi de plus passionnant?» A la retraite, qui se profile à l'horizon 2015, il continuera à «apprendre de la vie plutôt que savoir». ■



Cette petite statue sur le bureau du Dr Conne rappelle à ses patients que «l'embonpoint, c'est le contraire de mal en point!».



Dr Georges Conne



Les Jeudis de la Vaudoise – JVD

svm FORMATION
Société Vaudoise de Médecine
Formation continue – reconnue SSMI

Programme de formation continue 2014-2015
Inscription à faxer

Prénom: _____
Nom: _____
Rue: _____
NPA/Localité: _____
Téléphone: _____
Courriel: _____
Date: _____
Signature: _____

1 abonnement général pour les Jeudis de la Vaudoise

Jeudi 4 décembre 2014
Médecine des prothèses

Jeudi 29 janvier 2015
Acquisitions thérapeutiques 2015

Jeudi 19 février 2015
Médecine génétique en pratique clinique

Jeudi 26 mars 2015
Addictologie

Jeudi 30 avril 2015
Apport de la recherche en médecine générale dans la pratique clinique

Jeudi 28 mai 2015
Neurologie: mise au point 2015

Horaire

De 8 h 30 (accueil) à 12 h 15 à l'auditoire César-Roux puis en salles de séminaire au CHUV à Lausanne.

Tarifs

Un jeudi par mois, Fr. 65.–
non-membres SVM: Fr. 75.–

Abonnement 8 jeudis
membres SVM: Fr. 345.–
non-membres SVM Fr. 395.–

Carte du parking du CHUV

- Une carte à Fr. 15.– (valeur Fr. 20.–)
- Une carte à Fr. 37.50 (valeur Fr. 50.–)

Accréditation

Le programme complet correspond à 24 heures de formation continue, 3,5 pts/cours. Formation certifiée en médecine intergénéraliste (SSMI).

Détails et inscriptions en ligne sur www.svmed.ch

Cette organisation est rendue possible grâce à nos partenaires



Organisation

Commission de la formation continue
Société Vaudoise de Médecine
Chemin de Mornex 38
Case postale 7443
1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05 – Fax 021 651 05 00
formationcontinue@svmed.ch

Impressum



Société Vaudoise de Médecine
Chemin de Mornex 38 – 1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05 – Fax 021 651 05 00
info@svmed.ch – www.svmed.ch

Rédacteur responsable
Pierre-André Repond
Secrétaire général

Cheffe d'édition
Michèle Cassani
Responsable communication

Secrétaire coordinatrice
Catherine Borgeaud Papi

Collaboratrice externe
Agnès Forbat

Comité de rédaction du CMV

Dr Louis-Alphonse Crespo
Dr Henri-Kim de Heller
Dresse Véronique Monnier-Cornuz
Dr Jean-Pierre Randin
Dr Patrick-Olivier Rosselet
Dr Adrien Tempia
Véronique Matthey Di Spirito, juriste

Régie des annonces et mise en page
Inédit Publications SA
Tél. 021 695 95 95
www.inedit.ch

Photographies

© Fotolia.com
© iStockphoto.com
CBP

Le comité de la SVM encourage ses membres à adresser un courrier de lecteur à la rédaction du CMV. Il prie toutefois les auteurs de se limiter à un texte de 1500 caractères au maximum, espaces compris. Si le texte devait dépasser cette longueur, des coupures pourraient être apportées par la rédaction. Le comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.

Avant, tout était mieux à la Caisse des Médecins. Aujourd'hui aussi.

Depuis cinquante ans, la Caisse des Médecins se réinvente sans cesse

La tradition, c'est bien. L'innovation, c'est mieux. C'est pourquoi la Caisse des Médecins met régulièrement des logiciels et des services administratifs réactualisés à la disposition des praticiens libéraux. Du reste, le rapport qualité/prix de la Caisse des Médecins pour son savoir-faire et ses services est inégalable.

Conseils + services + logiciels + formation =
Caisse des Médecins



Ä K **ÄRZTEKASSE**
C M **CAISSE DES MÉDECINS**
CASSA DEI MEDICI

CAISSE DES MÉDECINS

Société coopérative · Romandie
Route de Jussy 29 · 1226 Thônex
Tél. 022 869 46 30 · Fax 022 869 45 07
www.caisse-des-medecins.ch
romandie@caisse-des-medecins.ch

Des services personnalisés à l'écoute de vos besoins.



VOS LABORATOIRES VAUDOIS DE PROXIMITÉ

Avant d'être des entreprises, nous sommes une association humaine de compétences pour garantir le meilleur suivi biologique et médical des patients et offrir l'outil le plus adapté au corps médical.

aurigen

centre de génétique et pathologie
• www.aurigen.ch

dianalabs-romandie

• www.dianalabs-romandie.ch

fertas

laboratoire d'analyses en andrologie
• www.fertas.ch

polyanalytic

analyses médicales
• www.polyanalytic.ch



• **membres du réseau medisupport**
www.medisupport.com